

Accusé de réception - Ministre de l'intérieur

068-226800019-20091209-0000004416-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 15/12/2009

Réception par le Prefet : 15/12/2009

Publication : 17/12/2009



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CG-2009-5-6-1

Séance du mercredi 9 décembre 2009

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations
du Conseil Général

BUDGET PRIMITIF 2010



CO14 – RIVIERES, LACS, BARRAGES ET MILIEUX HUMIDES PARC D'INTERVENTION EN MATÉRIEL – TRAVAUX (P.I.M.) ET SIG

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU le rapport du Président du Conseil Général
- VU l'avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie, en date du 24 novembre 2009,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- décide d'inscrire 7 850 000 € en Autorisation de Programme et 5 700 000 € en Crédits de Paiement au titre des programmes d'investissement en matière d'aménagement des rivières, lacs, barrages, milieux humides et SIG 2009, le détail étant précisé en annexe à la présente délibération ;
- décide d'inscrire au titre des crédits de fonctionnement 2009 en matière d'aménagement des rivières, lacs, barrages, milieux humides et SIG le montant global de 852 000 €, tel que précisé en annexe de la délibération ;
- décide de donner délégation à notre Commission Permanente pour la programmation de ces opérations, ainsi que pour approuver les conventions nécessaires pour ces différentes actions ;
- décide d'accepter la délégation de la maîtrise d'ouvrage des travaux d'aménagement de rivières et de renaturation lorsque les syndicats de rivière ou d'autres maîtres d'ouvrage en font la demande, autorise le Président à signer les conventions de mandat afférentes et à solliciter tous les cofinancements disponibles (Agence de l'Eau, Etat,...) ;
- décide d'inscrire en recette le montant prévisionnel de 2 550 000 € ;
- approuve pour 2010 le maintien des tarifs du PIM sur la base des tarifs de 2009 ;

- décide de modifier le guide des aides en reversant en aides de la façon suivante :
 - Les travaux ne sont éligibles que s'ils sont prévus dans un programme d'action de syndicat de rivière ou d'un GERPLAN du bassin versant concerné ;
 - Pour les bassins de rétention des eaux d'orages, le montant éligible est plafonné selon le calcul suivant : montant éligible maximal = 100 000 + 5 x Volume du bassin de rétention (m3) ;
 - La collectivité demandant au Département d'assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée de travaux devra verser un acompte de 50 % du montant prévisionnel des travaux au plus tard lors de la passation de l'ordre de service N° 1 de début des travaux.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small 'u' and 'r' visible below the vertical line.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

LACS, RIVIERES ET BARRAGES

INVESTISSEMENT

Chapitre	Nature	Fonction	Programme	Politique	libellé	Montant CP
20	205	61	C114	C01	SIG	330 000,00 €
20	2031	61	C114	C01	Etudes Hydrologiques	95 000,00 €
23	23153	61	C114	C01	Tx Hydrauliques sur ouvrages departementaux	250 000,00 €
20	2033	61	C114	C01	Frais d'insertion	15 000,00 €
20	2188	61	C114	C01	Acquisition de matériel	40 000,00 €
21	2153	61	C114	C01	Tx de maintenance semi lourde	570 000,00 €
		AP	2 650 000,00		S/TOTAL C114	1 300 000,00 €
204	20414	61	C214	C01	ARC ARM ARSU COMMUNES	300 000,00 €
204	20415	61	C214	C01	ARC ARM ARSU SM	100 000,00 €
204	2042	61	C214	C01	ARC ARM ARSU ASSOCIATIONS	100 000,00 €
		AP	700 000,00		S/TOTAL C214	500 000,00 €
4541101	45411	01	C414	C01	TX/CPT DE TIERS RIVIERES	3 900 000,00 €
		AP	4 500 000,00		S/TOTAL C414	3 900 000,00 €
		TOTAL AP	7 850 000,00		TOTAL C114 + C214 + C414	5 700 000,00 €

FONCTIONNEMENT

Chapitre	Nature	Fonction	Programme	Politique	libellé	Montant CP
065	6561	61	C714		Cotisations Syndicats Mixtes	512 000,00 €
Chapitre	Nature	Fonction	Programme	Politique	libellé	Montant CP
011	61558	61	C614	C01	Ouvrages Hydrauliques Entretien materiel	5 000,00 €
011	617	61	C614	C01	Etudes Hydrologiques	33 000,00 €
011	6156	61	C614	C01	Ouvrages Hydrauliques Maintenance	52 000,00 €
011	61521	61	C614	C01	Ouvrages Hydrauliques Entretien de terrain	7 000,00 €
011	61523	61	C614	C01	Ouvrages Hydrauliques Entretien de voies et réseaux	135 000,00 €
011	61522	61	C614	C01	Ouvrages Hydrauliques Entretien de batiments	6 000,00 €
011	6231	61	C614	C01	Annonces et insertions Barrages	3 000,00 €
011	611	61	C614	C01	Contrats de prestations de services avec des entrpris	10 000,00 €
011	6156	61	C614	C01	SIG Maintenance	85 000,00 €
011	62268	61	C614	C01	Indémnités honoraires	1 000,00 €
011	6135	61	C614	C01	Location de matériel	3 000,00 €
						340 000,00 €
					TOTAL C714 ET C614	852 000,00 €